

Monsieur le maire,  
Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière, qu'une séance ordinaire du conseil municipal est convoquée, pour être tenue le 27 novembre 2023 à 18 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

Dû à un problème informatique, l'ordre du jour a été régénéré lors de la séance du 27 novembre 2023. Les points prévus à l'ordre du jour du 24 novembre 2024 ont été reclassés. Les points 5.8, 6.5, 6.10, 7.1, et 7.2 ont été ajoutés séance tenante et les points 5.3 et 5.8 ont été retirés.

## **ORDRE DU JOUR**

Parole au Conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2023
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
- 5.1 Adoption du règlement numéro 383-4 relatif à un programme de revitalisation en habitation – Bâtiments locatifs
- 5.2 Autorisation d'un contremaître à accomplir certaines tâches administratives
- 5.3 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro 416 relatif à un programme complémentaire d'aide financière aux personnes bénéficiant d'un programme de la Société d'habitation du Québec
- 5.4 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro 382-3 relatif aux travaux municipaux
- 5.5 Procès-verbal de correction - Résolution numéro 23-11-712
- 5.6 Opinion du conseil en regard de la demande de reconnaissance présentée à la Commission municipale du Québec par Naissance-Renaissance des Hautes-Laurentides
- 5.7 Renouvellement de l'entente intermunicipale relativement aux équipements et activités à caractère supralocal de Ferme-Neuve pour l'année 2024
- 5.8 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro 15-6 modifiant le règlement établissant le tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Ville de Mont-Laurier
- 5.9 Autorisation de signature – entente de construction du prolongement de la rue Houle
- 5.10 Adoption du règlement numéro 95-48 relatif à la tarification des services et des activités de la Ville

- 5.11 Renouvellement de l'entente intermunicipale relativement aux équipements et activités à caractère supralocal pour l'année 2024
- 5.12 Dépôt des formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires mis à jour des membres du conseil de la Ville
- 5.13 Signature du protocole d'entente pour l'aide financière des activités de Muni-Spec Mont-Laurier et de sa gestion de l'Espace théâtre

## **6. FINANCES**

- 6.1 Solde des contributions 2021 et 2022 à verser à Muni-spec Mont-Laurier
- 6.2 Demande de versement de la contribution du gouvernement du Québec dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence
- 6.3 Modifier la résolution numéro 22-04-265 - Création du projet R22-498 et emprunt au fonds de roulement pour le financement de l'acquisition d'une camionnette ½ tonne quadcab et ses équipements pour le Service des loisirs, de la culture et des parcs
- 6.4 Modifier la résolution numéro 22-04-266 – création du projet R22-499 et emprunt au fonds de roulement pour le financement de l'acquisition d'une camionnette ½ tonne crewcab et ses équipements pour le Service des loisirs, de la culture et des parcs
- 6.5 Adjudication de la soumission VML-FIN-23-01-CS - Services professionnels pour les audits des états financiers consolidés de la Ville et de l'organisme lié Muni-Spec des années 2023, 2024 et 2025
- 6.6 Modifier la résolution numéro 22-09-557 – Création du projet R22-516 et emprunt au fonds de roulement pour le financement de l'acquisition d'un système de caméras extérieures pour le Service des loisirs, de la culture et des parcs
- 6.7 Modifier la résolution numéro 23-05-294 - création du projet R23-522 et emprunt au fonds de roulement pour le financement de l'acquisition d'un Tommy Gates G2 pour le Service des Loisirs, de la culture et des parcs
- 6.8 Modifier la résolution numéro 23-03-144 - emprunt au fonds de roulement et création du projet R23-526 pour l'acquisition d'une camionnette ½ tonne et ses équipements pour le Service des travaux publics et de l'ingénierie
- 6.9 Modifier la résolution numéro 23-04-259 - emprunt au fonds de roulement et création du projet R23-532 pour l'acquisition d'ordinateurs pour divers services
- 6.10 Renouvellement de la demande d'aide financière pour l'entretien des chemins à double vocation

## **7. RESSOURCES HUMAINES**

- 7.1 Signature de la lettre d'entente numéro 37 entre la Ville et le Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la Ville de Mont-Laurier (CSN) – Création du poste de journalier et abolition du poste de régisseur en bâtiment
- 7.2 Nomination au poste de contremaitre au Service des travaux publics et de l'ingénierie

## **8. LOISIRS, CULTURE ET PARCS**

- 8.1 Modification de l'article 2.3 de l'entente de gestion des activités de soccer et de futsal

8.2 Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

**9. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

9.1 P.I.I.A. - projet aménagement paysager au 436, rue de la Madone

9.2 P.I.I.A. - projet d'affichage et de construction d'un bâtiment accessoire (ébénisterie) au 1232, route Eugène-Trinquier

9.3 Présentation du projet de développement résidentiel par Domaine Major inc.

9.4 Appui - demande de V. Meilleur et Frère inc. à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – lot 2 678 087

**10. TRAVAUX PUBLICS ET INGÉNIERIE**

10.1 Achats regroupés de l'Union des municipalités du Québec - Hypochlorite de sodium 12 % en vrac

10.2 Achats regroupés de l'Union des municipalités du Québec - Sulfate d'aluminium 48.8 % en vrac

10.3 Approbation du certificat de paiement numéro 03 et réception définitive des travaux - pavage pour différents projets en 2022, devis VML-G-22-36

10.4 Approbation du certificat de paiement numéro 02 et réception définitive des travaux - pavage de la rue Frontenac, devis VML-G-22-11

10.5 Approbation du certificat de paiement numéro 02 et réception définitive des travaux - Travaux de pavage en milieux semi-urbain et rural - programme Accélération 2022, devis VML-G-22-19

10.6 Achats regroupés de l'Union des municipalités du Québec - Hydroxyde de sodium 50 % en vrac

**11. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**12. DIVERS**

**13. DÉPÔT**

14. Deuxième période de questions

15. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 28 novembre 2023.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate